

Le 19 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé


JST16

Nathalie FUSS
Responsable de point de vente


Crédit Mutuel
30, rue J. Jeanneney - B.P. 74
70302 LUXEUIL-LES-BAINS
Tél. 03 84 93 82 85

Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM HAUTE SAONE NORD 15 ESPLANADE DU GENERAL DE GAULLE 70200 LURE déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

DURIC SIFFET, gérant de la société 4.E, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe PA M MME SIFET DURIC 89 AVENUE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : DURIC SIFET 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 800 Montant versé : 800 €

- Associé : DURIC FLORENCE 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 800 Montant versé : 800 €

- Associé : DURIC EDIN 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

- Associé : DURIC EDRIS 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

- Associé : DURIC EMA 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

- Associé : DURIC ESAD 89 AVE DE LA VALLEE DU BREUCHIN 70300 FROIDECONCHE
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

En conséquence, sur demande de DURIC SIFFET, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

